



## Déclaration SNES-SNEP-SNESUP FSU CAPA agrégés du mercredi 12 mars 2020

Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames et Messieurs les membres de cette capa,

La France est, aujourd'hui et à son tour, confrontée à la propagation du Coronavirus. Cette propagation appelle des mesures rigoureuses de mise en sécurité des personnels et des élèves. Elle appelle aussi une information transparente et actualisée pour empêcher les représentations et comportements irrationnels. L'Etat a ici une responsabilité tout à fait essentielle en matière de protection des usagers et de ses agents.

Par delà cette question préoccupante de santé publique, notre pays traverse aussi une crise sociale et politique profonde. La démocratie sociale est en danger. Elle l'est lorsqu'impuissant à convaincre du bien-fondé d'une réforme que la majorité des citoyens réprouvent et condamnent, le gouvernement met un terme au débat parlementaire et use du 49-3. Elle l'est encore chaque fois qu'aux manifestations pacifistes, il est répondu par un usage disproportionné de la force. Elle l'est toujours lorsqu'à l'urgence d'une revalorisation des rémunérations dans l'éducation nationale, il est répondu par des tractations douteuses, qui mettent en balance revalorisation et refonte du métier. Nos organisations syndicales appellent encore à se mobiliser contre ces réformes régressives et exigent un véritable plan de revalorisation qui permette aussi de relancer l'attractivité de nos métiers.

Au sein même de notre institution et au mépris des termes de « bienveillance » et « confiance » si souvent brandis, dans le second degré, les menaces et représailles pleuvent sur les élèves, les collègues- comme on le voit aujourd'hui avec les collègues de Melle- qui auraient osé s'élever contre le chaos des E3C et l'ineptie de la réforme du lycée. Or nous avons très tôt interpellé le Ministre sur l'impréparation de ces E3C et les ruptures d'égalité que leur organisation locale ne manquerait pas d'entraîner ; les conditions hallucinantes, y compris dans notre académie, de leur passation ont finalement institutionnalisé la fraude. C'est la raison pour laquelle la FSU demande le retour à des épreuves nationales qui garantissent l'égalité de traitement de tous les élèves sur l'ensemble du territoire et garantissent par là même la valeur du diplôme. La réforme du lycée, dans son application au niveau de la Terminale continue de produire les dégâts que l'on supposait : instabilité des équipes, suppressions massives de postes, concurrence entre disciplines, disparition programmée des options facultatives, recul inquiétant des séries technologiques industrielles, surcharge de travail du côté des équipes ; aggravation des déterminismes, stress accru devant les exigences du supérieur, formation amputée du côté des élèves. Inutile ici de poursuivre la liste des griefs contre une réforme dont nous continuons de demander le retrait. Dans le Supérieur, la loi LPPR est une atteinte grave au travail et au statut des enseignants-chercheurs et à toute la recherche française.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la dernière capa « liste d'aptitude » ; demain, les promotions à ce corps se feront en catimini. Comme pour les opérations de mobilité, les opérations de carrière ne se feront plus dans le cadre du dialogue social qui garantissait jusqu'ici transparence et équité pour les personnels concernés. La loi de transformation de la fonction publique en a décidé autrement. Nous le dénonçons, le déplorons. Déjà la première opération de mobilité qui vient de s'achever a semé dans les esprits des collègues incompréhension et amertume. Le peu d'éléments fournis aux demandeurs de mutation ne sauraient dissiper l'impression d'opacité. On peut craindre qu'un sentiment d'arbitraire ne se développe chez les collègues dont le projet n'aboutit pas, sentiment qui entamera encore la confiance dans l'institution, et ce en dépit de l'engagement des personnels administratifs que nous ne remettons pas en cause ici .

Parce que, que seront demain les nominations au corps des agrégés sans la présence des élu.es du personnel, quand aucun barème ne permet d'établir une mesure, quand depuis si longtemps déjà nous constatons les divergences d'approche d'une discipline à une autre? Or l'augmentation du nombre de candidatures cette année laisse clairement entrevoir le besoin ressenti par les collègues d'un souffle dans leur carrière, d'une reconnaissance que leur rémunération ne leur assure plus depuis longtemps. Le travail que nous avons toujours mené dans l'intérêt des candidats, avec une exigence d'efficacité, de justice et de cohérence, nous le mènerons aujourd'hui encore au service des collègues que nous représentons.

Nous tenons enfin à remercier les personnels pour la qualité des documents fournis et la disponibilité qui est la leur.